

Réunion des Délégués du personnel du 25 janvier 2019

Compte rendu de vos élus CGT

Présences : 1 collègue CGC, 9 collègues CGT et absence de la CFDT depuis 2 réunions.

Revalorisations des Salaires et du Pouvoir d'achat :

Question CGT :

Selon l'INSEE, l'augmentation des prix atteint sur 12 mois 2,3%, avec des hausses spectaculaires des énergies : électricité + 17%, gaz naturel 7,4% au 1^{er} juillet, les carburants + 10%, fioul domestique + 36%.

Mais la hausse des prix touche tous les pans de l'économie : produits frais alimentaires + 5,9%.

Selon une étude réalisée par l'Observatoire français des conjonctures économiques et diffusée par l'INSEE, le pouvoir d'achat annuel des ménages a reculé en moyenne de 440 € entre 2008 et 2016.

En effet, chaque mois qui passe, les salariés et leurs familles ressentent sur leur budget le coût de l'augmentation des prix et la baisse continue de leur pouvoir d'achat de leurs feuilles de paie, liées notamment à l'accumulation d'AG inférieures à l'inflation toutes ces dernières années.

Cela doit maintenant s'inverser !

Notre travail est créateur de richesses, les moyens existent pour répondre aux justes revendications d'augmentations salariales conséquentes et d'un juste équitable déroulement de carrière.

Aujourd'hui le paiement des salariés débutants n'a jamais été aussi près du SMIC et les augmentations n'ont jamais été distribuées aussi tardivement dans l'année.

Le manque à gagner sur les salaires c'est l'équivalent d'une prime d'équipe, à savoir 25 %.

Nos PDG et actionnaires se sont augmentés de 291 % entre 2008 et 2016.

La société possède encore et toujours une situation financière exceptionnelle !!!

5 milliards de trésorerie soit 1 milliard d'euros de plus en 1 an !

Les salariés demandent la prise en compte par la direction de leurs revendications !

Réponse de la direction :

Pour celle-ci, cela n'est pas du ressort des D.P, il y a des réunions à St Cloud actuellement sur les N.A.O, pour nous le sujet est clos.

Commentaire de vos élus CGT :

C'est au quotidien que les salariés nous interpellent sur cette question du pouvoir d'achat, car quoi que puissent en penser certains, nous vivons l'augmentation du coût de la vie et donc une baisse concrète de notre pouvoir d'achat.

Il est donc bien dans notre rôle d'élus délégués du personnel d'intervenir auprès de la direction locale.

Le versement rapide de la prime de 750 €, sous la pression de la mobilisation des « gilets jaunes », représente implicitement la reconnaissance par le patronat lui-même, et quoi que puisse en penser certains, qu'il y a bien une baisse récurrente de pouvoir d'achat.

La mobilisation des « gilets jaunes » doit interpeller chacune et chacun sur notre capacité dans l'entreprise à peser collectivement pour plus de justice sociale et pour finalement construire le monde dans lequel nous voulons vivre, et que nous voulons donner aux futures générations !

OUI, il est temps que les salariés s'investissent et s'invitent en force dans les négociations actuelles. Prochaine réunion des NAO chez Dassault le 14 février 2019 !!!

Reconnaissance des qualifications, déroulements de carrière :

Question CGT :

URGENCE :

Emplois stable CDI Dassault Argenteuil,

Ecole de formation

Formation professionnelle

Maintenir, Stabiliser, Développer,
Transmettre, nos savoir-faire,
Compétences, Expériences.

Former, Acquérir, Rajeunir.

Former tout au long de la vie professionnelle,
développer les qualifications, les reconnaître.

Reconnaître et valoriser les expériences,
compétences, diplômes et qualifications.

⇒ Dans le cadre des multiples lois, décrets, exonérations de cotisations et autres CIR, CICE, mis en œuvre par les différents gouvernements sur plusieurs décennies, ce sont des Milliards d'Euros qui ont été donnés, qui sont donnés au patronat au nom du « développement de l'emploi ».

⇒ Ces sommes colossales sont essentiellement captées par les grands groupes et notamment Dassault Aviation, or c'est la précarisation de l'emploi qui se généralise avec en premier lieu les conséquences humaines importantes subies et en second lieu la perte de stabilité des savoir-faire et donc la qualité des produits.

Cet argument est fallacieux et n'est absolument pas compris des salariés, car de nombreux jeunes salariés ont été formés, et n'ont jamais eu de propositions d'embauche, ou à des niveaux tellement bas qu'ils sont partis ailleurs.

⇒ Nous demandons la transformation des contrats intérimaires en CDI Dassault Argenteuil pour les salariés qui le souhaitent.

⇒ Nous demandons l'ouverture sur notre site d'une école de formation, chaudronnerie, ajustage, logistique,... en lien avec la mise en place d'un **réel**

⇒ Sur plusieurs années, décennies, Dassault Aviation a perçu des centaines de millions d'€ largement payés par les contribuables, il est donc urgent que ces sommes soient utilisées pour développer l'emploi stable et bien rémunéré et non la précarité.

⇒ Sur Argenteuil, nous atteignons un seuil de précarisation de l'emploi jamais franchi avec maintenant l'embauche de travailleurs Anglais en contrat d'intérim, dont l'un à 70 ans passé (!), au prétexte que la direction ne trouverait pas de chaudronniers en région parisienne !

tutorat, permettant l'accompagnement sur plusieurs mois et une réelle transmission des savoirs.

⇒ Nous demandons que 10% du temps de travail soient effectivement consacrés à la formation professionnelle qualifiante.

Réponse de la direction :

La direction botte en touche, parle d'une « profession de foi de la CGT », feignent d'ignorer l'expression des salariés et nous parle du « Brexit ». Affligeant !

Commentaire de vos élus CGT :

Actuellement, plus de 400 salariés sur notre site sont hors statut Dassault, avec de multiples sociétés qui mènent les mêmes politiques de contrats précaires.

Les contrats successifs d'intérim depuis des mois, voire des années, pour ce même motif de « surcharge d'activité » doivent être requalifiés en C.D.I Dassault, pour les salariés intérimaires qui le souhaitent.

Derrière l'annonce faite par la direction d'une « réduction des coûts de 35% », ce qui est ciblé c'est l'augmentation des profits pour la 5^{ème} fortune de France et ses actionnaires, avec comme variable d'ajustement : le statut des salariés !!!

C'est cela que les salariés dénoncent et avec eux les élus délégués du personnel CGT.

Oui nous demandons : l'arrêt de l'externalisation de nos activités, une véritable politique de maintien et de développement de l'emploi stable en CDI Dassault, la mise en place de pôle de formation à nos métiers avec les moyens nécessaires.

***L'Argenteuil « nouveau » doit se construire sur ces bases, dès maintenant !!!
Les réflexions, propositions, interventions de l'ensemble des salariés toutes catégories et tous statuts confondus, sont URGENTES, NECESSAIRES ET INCONTOURNABLES !!!***

Tuyauterie :

Question CGT :

Contrôle :

Rappel de la demande initiale : Accès strictement nominatif et individualisé aux étiquettes de contrôle.

Vous vous étiez engagé pour la fin d'année 2018 à rendre l'accès aux étiquettes de contrôle de façon individuelle.

Aujourd'hui vous avez effectivement restreint l'accès des étiquettes de contrôle aux seuls salariés habilités du contrôle sans pour autant rendre cet accès strictement nominatif et individuel.

Cela n'est pas un gage de sécurité et de sérénité.

Nous réitérons notre demande initiale d'un strict accès nominatif individuel.

Investissement Soudure orbitale :

L'ensemble des éléments de travail sont vieillissants, voire obsolètes et ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions.

Nous demandons des investissements importants dans l'achat de :

- 2 générateurs neufs
- 2 têtes de soudage petit diamètre
- 1 tête de soudage gros diamètre

Réponse de la direction :

Le problème sur l'accès nominatif et individualisé aux étiquettes de contrôle sera réglé informatiquement courant février.

Concernant la soudure orbitale, les demandes d'investissement ont été formulées et sont en cours.

Commentaires de vos élus C.G.T :

Un générateur a été prêté provisoirement par la société de sous-traitance STS, la dernière commande d'investissement pour une tête de soudage petit diamètre date de 1982.

Nous prenons connaissance des annonces de la direction, nous attendons des actes !!

Organisation du travail, gestion des stocks : Rivets / prisonniers / Supports...

Question CGT :

Des problèmes de plus en plus importants et persistants se succèdent dans l'approvisionnement :
- rivets – prisonniers – supports, et créent des ralentissements voire des arrêts de productions.

Ex : Rivets 2,4/7 fraisés en rupture de stock depuis des mois...

Quelles sont les causes d'une telle désorganisation ?

Nous vous demandons de faire rapidement le nécessaire pour résoudre ces problématiques subies par les salariés.

Chaudronnerie :

Depuis 4 mois : Où en est la commande de bande abrasive pour le tank vertical ?

Réponse de la direction :

Des surcharges exceptionnelles de travail ont occasionné des difficultés dans la gestion des stocks. Pour le directeur, les sous-traitants ne peuvent pas fournir en temps et en heures. Dassault Aviation est une trop petite entreprise par rapport à d'autres (Airbus, Safran...), qui sont malheureusement servis en priorité.

Les choses devraient rentrer dans l'ordre rapidement.

Les bandes abrasives ont été livrées le 20 janvier dernier.

Commentaire de vos élus C.G.T :

Il est hallucinant dans une entreprise Aéronautique (De mémoire d'Argenteuil c'est la première fois) d'être en rupture de stocks de rivets, de platines, d'écrous prisonniers, support, etc., etc., etc.

Organisation du travail, flux tendu, stock zéro, externalisation, gestions d'une multitude de sous-traitants, prestataires, casse des équipes constituées construites sur plusieurs décennies, perte des métiers et savoirs spécifiques au profit de politiques gestionnaires et de graphiques, contribuent certainement à cet état de faits.

D'autres parts :

Sur les panneaux blanc ou informatiques qui jalonnent maintenant les ateliers, équipes, bureaux, se succèdent des graphiques multiples devant lesquels sont réunis les salariés, où l'on peut y voir notamment les fiches de situation de poste une ligne : « **Record de pièces** » !

Dans une entreprise comme la nôtre où sont utilisées des machines et où sont codifiées des règles de sécurité, des normes de travail, des temps de travaux, **c'est simplement stupéfiant !**

Nous demandons que cette notification soit retirée des fiches.

Prochaine réunion des Délégués du Personnel : Le 22 Février 2019

Dépôt du cahier des revendications : Le 15 Février 2019